



Contrôle périodique des appareaux de levage

DURÉE & TARIFS*

½ jour (4h)

Tarif individuel ou groupe :
nous contacter

MODALITÉS

6 stagiaires par session

PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne en charge
d'effectuer le contrôle
périodique des appareaux de
levage.

Animateur sécurité

PRÉREQUIS

- Aucun

*La durée des formations nécessitant
des TP peut être sensiblement réduite
selon le nombre de participants

Modalités d'inscription

Inscription jusqu'à 24h avant la session selon
disponibilité, par email ou par téléphone.

Accessibilité

Nos locaux permettent l'accès aux
personnes à mobilité réduite. En cas d'autre
situation de handicap, nous contacter pour
s'assurer de la faisabilité de la formation.

OBJECTIFS

Acquérir les connaissances théoriques et pratiques
nécessaires pour assurer le contrôle périodique des appareaux
de levages.

CONTENU ET ORGANISATION

Programme

- Partie théorique
- La classification des EPI
- Le contexte réglementaire
- Présentation d'un système contrôle les chutes
- Exemple de lecture des étiquettes et notices
- Registre de sécurité (Document Unique)
- Apprentissage de la vérification
- Contrôle pratique (Entretien et stockage)
- Partie pratique
- Contrôle et vérification de différents équipements
- Rédaction d'une fiche de vérification

Évaluation

Evaluation sous forme de tests pratiques

Moyens

Pédagogiques : Apports théoriques en salle et mise en situation pratique

Techniques :

- Différents appareaux de levage (élingues, manilles, pinces etc...)
- Salle de formation équipée, diaporama et vidéos
- Remise d'un document stagiaire